



Section départementale de Seine-Saint-Denis  
**SNFOLC 93 – Union locale FO**  
Bourse du travail, 24 rue de Paris, 93100 Montreuil  
Tél. / fax : 01.55.86.24.47 ou 06.82.35.15.71  
Mail : snfolc93@gmail.com

Montreuil, le 22 mai 2023

**LE PACTE MACRON NDIAYE, PERSONNE N'EN VEUT !  
RETRAIT !  
AUGMENTATION DE 25 % DU POINT D'INDICE !  
RECRUTEMENT EN MASSE SELON LES BESOINS !**

**De Michel-Bobigny**

Nous, membres du personnel enseignant du lycée Louise-Michel de Bobigny réunis en heure d'information syndicale le 25 mai 2023, avec les sections syndicales CGT, FO, SNES... de l'établissement, avons discuté du pacte enseignant. Il promet une prétendue revalorisation qui n'en est pas une, menace notre statut, va contre l'intérêt des élèves en détruisant les programmes et horaires nationaux et en déréglementant totalement l'école publique. Il est une menace pour la cohésion entre collègues.

Nous refusons la mise en place de ce pacte, ainsi que toute mise en cause de nos statuts. Nous exigeons une revalorisation salariale par une augmentation du point d'indice.

**De Lolive-Pantin**

Personnels du collège Jean Lolive de Pantin, réunis le 23 mai 2023 en heure d'information syndicale avec les sections SNES et SNFOLC, nous avons pris connaissance du projet de « pacte » du ministre N'Diaye.

- Ce pacte remet en cause nos statuts nationaux par des contrats locaux avec les chefs d'établissements.
- Il n'apporte aucune solution au remplacement des collègues absents mais instaure de simples garderies au mépris des programmes nationaux et de l'intérêt des élèves.
- Il n'est pas une revalorisation de nos salaires puisqu'il entraîne un surcroît de travail.
- Il ne concerne qu'une rémunération indemnitaire qui ne compte pas pour le calcul des retraites.
  
- Nous demandons le retrait du projet de pacte.
- Nous exigeons l'augmentation des salaires de toutes et tous par l'augmentation de la valeur du point d'indice à hauteur de 25 %; augmentation comptant pour nos retraites.
- Nous exigeons le retrait de la réforme des retraites.
- Nous exigeons le recrutement de personnels statutaires et, en particulier, de remplaçants.

NOUS APPELONS TOUS NOS COLLÈGUES  
À PARTICIPER AUX RASSEMBLEMENTS  
QUI AURONT LIEU NATIONALEMENT LE 31 MAI  
(JOUR DE PRÉSENTATION DU PROJET AU CSA MINISTÉRIEL).

NOUS APPELONS TOUS NOS COLLÈGUES À PARTICIPER  
À LA GRÈVE NATIONALE ET AUX MANIFESTATIONS  
POUR LE RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES LE 6 JUIN.

## **De Curie-Les Lilas**

Réunis en Assemblée générale, les personnels du collège Marie Curie, avec leurs sections syndicales CGT, FO, SNES-FSU, SNEP demandent le retrait du « pacte » du ministre N'diaye.

Le ministre affirme que le but du pacte est de remplacer les professeurs absents. Derrière cet objectif vertueux, nous dénonçons une entreprise inquiétante de destruction des horaires et programmes nationaux, ainsi que des statuts et métiers d'enseignement et d'éducation.

Par exemple, si un professeur de Mathématiques est absent, il ne sera pas remplacé par un professeur de mathématiques mais pourrait être remplacé par un professeur d'Anglais, de Technologie ou de n'importe quelle autre discipline. Si ce dernier a signé le Pacte... et s'il est disponible aux heures à remplacer ! Qu'en sera-t-il alors des horaires et programmes nationaux si chaque élève selon son établissement, sa classe, les professeurs signataires du Pacte dans son établissement reçoit un enseignement différent ? Peut-on encore parler de remplacement ?

Sous couvert d'augmentation du salaire des enseignants, il s'agit de nous demander de travailler davantage, pour gagner toujours moins. En effet en 1980 un professeur certifié débutant gagnait 2,3 fois le SMIC. Aujourd'hui le même professeur gagne 1,2 fois le SMIC. Notre salaire n'est plus indexé sur l'inflation. Au lieu de revaloriser réellement les salaires et donc l'attractivité du métier, aujourd'hui confronté à une crise historique du recrutement, le ministre préfère proposer de rémunérer des tâches supplémentaires. Jouant avec cynisme sur l'appauvrissement des enseignants, le pacte fait le pari que les difficultés financières croissantes de nos collègues les obligeront à répondre favorablement à ce dispositif, qu'ils y adhèrent ou non.

La liste est longue des effets délétères de ce soi-disant pacte que la paupérisation croissante de nos collègues, aggravée par la crise économique, obligera à accepter massivement : annualisation des missions des enseignants et remise en cause du statut, dérèglement total des emplois du temps, fragilisation des groupes classes comme au lycée depuis la réforme Blanquer... Peut-on encore parler d'augmentations de salaire ? Peut-on encore parler de réforme du collège quand tout montre qu'il s'agit d'une contre-réforme néfaste aux élèves comme aux personnels ?

Nous dénonçons également la réforme du lycée professionnel vers lequel certains de nos élèves sont orientés et soutenons tous les collègues de lycée professionnel en grève et en lutte pour défendre le droit d'exercer leur métier dans des conditions normales.

Devant cette entreprise destructrice tant pour nos élèves que pour nous-mêmes, nous demandons :

- Le retrait du Pacte,
- L'Augmentation de 25% du point d'indice,
- Le recrutement de tous les professeurs nécessaires,
- Le retrait de la réforme du lycée professionnel

## **De Clémenceau-Villemomble**

Profitant de la chute du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis les années 2000 et de son accélération avec l'inflation actuelle, le Ministère compte mettre en place un « pacte » au lieu d'une véritable revalorisation salariale.

Outre que cette rémunération ne sera pas prise en compte pour la retraite (il s'agit d'une prime), ce « pacte » est une menace pour nos statuts :

De statuts nationaux s'appliquant uniformément dans tous les établissements scolaires, nous passerions à un système de contrats individuels passés avec le chef d'établissement pour assurer des missions dérogeant à nos obligations de service.

Quant à l'idée consistant à remplacer un collègue absent par un collègue d'une autre discipline, elle s'inscrit bien dans la logique de destruction des horaires et programmes nationaux et du baccalauréat national !

Pour toutes ces raisons, les professeur-e-s du lycée Clémenceau réunis ce jour avec leurs sections syndicales SNES et FO se prononcent contre le « pacte », exigent son retrait et réitèrent leurs revendications:

- Augmentation générale des salaires par l'augmentation d'au moins 25 % du point d'indice pour rattraper la perte de pouvoir d'achat depuis 2000,
- Recrutement massif de personnels de toutes les catégories, en nombre suffisant, avec un vrai statut et un vrai salaire pour couvrir tous les besoins.

Les personnels réunis ce jour l'affirment: elles et ils ne signeront pas ce pacte !

**Motion de l'heure d'information syndicale du mardi 16 mai**

Réunis en heure d'information syndicale Sud/Snes/Fo le mardi 16 mai 2023, les 9 collègues présents se sont mis d'accord pour approuver le texte suivant :

- Nous réaffirmons **notre opposition à la retraite à 64 ans et réclamons l'abrogation de la loi**. Nous avons rappelé les mobilisations d'ampleur qui se sont déroulées et qui continuent de montrer la détermination toujours vive de la majorité des travailleurs contre cette loi. Nous appelons à poursuivre ce mouvement en mobilisant très largement pour **la grève et la manifestation prévus le 6 juin**. Même si on reste conscient que cette suite de journées d'action serait sans doute plus efficace si elles avaient été consécutives avec un appel à la grève générale jusqu'au retrait.
- Nous avons également dit **notre opposition au pacte** qui ne propose que l'augmentation de 5% d'une prime. La signature nous obligerait à travailler plus en acceptant la dégradation de nos statuts ! Travailler plus n'est en rien une revalorisation. Et les missions de remplacement sont inacceptables dans ce cadre.

**Nous demandons une vraie augmentation de nos salaires, c'est-à-dire une augmentation du point d'indice** permettant de rattraper, pour tous, les 25% de perte de pouvoir d'achat de ces 20 dernières années. Nous demandons aussi la fin des suppressions de postes (plus de 8000 postes en 5 ans et encore 1500 postes qui seront supprimés en 2023) et des recrutements de remplaçants formés.

- **Nous nous opposons à la réforme du lycée professionnel** qui vient de tomber. Cette réforme ne considère plus les élèves comme des élèves en formation bénéficiant de cours généraux (diminution des cours de français, mathématiques...), d'ateliers encadrés au lycée et stages en entreprise mais uniquement comme une main d'œuvre immédiatement exploitable en entreprise (avec diminution des cours et des ateliers). C'est une privatisation des LP. Les filières seront décidées par les entreprises qui auront leur bureau dans chaque lycée.
- **Le dispositif de découverte des métiers en 5<sup>e</sup>**, qui organisé comme le reste arbitrairement et sans concertation, risque d'être un moyen de sélection précoce et pourra être utilisé pour faciliter l'entrisme d'entreprises venant développer leur vision managériale de l'éducation. Ce sera aussi une charge supplémentaire pour les PP.
- **Non à la suppression de la technologie en 6<sup>e</sup>**

Nous réaffirmons notre volonté du maintien de la technologie en 6<sup>e</sup>, supprimée récemment. Les titulaires ne doivent pas se retrouver sur plusieurs établissements et enseigner une autre matière et les contractuels ne doivent pas être licenciés !

- **Non aux attaques contre nos statuts et le service public de l'éducation**

Les nouvelles missions engendrées par ses réformes (interventions des PE en 6<sup>e</sup>, remplacement en interne dans le cadre du pacte, réforme de la voie pro..) sont des attaques sans précédent contre nos statuts et le service public de l'éducation

**Toutes ces réformes sont liées et participent d'une vision managériale de l'éducation, l'objectif étant de faire des économies budgétaires** pour payer les exonérations et les aides publiques à destination des grandes entreprises (160 milliards chaque année) ainsi que pour payer la loi de programmation militaire (413 milliards pour les 7 ans à venir).

## **D'Anspach-Montreuil**

### **Motion des personnels d'enseignement et d'éducation du collège Solveig Anspach de Montreuil avec leurs sections syndicales Snes-FSU, Sud Education, SNFOLC et CNT**

#### **NON AU PACTE MACRON/NDAYE !**

Les personnels d'enseignement et d'éducation du collège Solveig Anspach de Montreuil, réunis en Heure d'Information Syndicale avec nos sections Snes-FSU, SNFOLC, Sud Education et CNT le 23 mai 2023, avons pris connaissance des modalités du Pacte Macron/NDaye. Il s'agit d'une attaque sans précédent contre nos statuts et nos conditions de travail.

Le fait d'assurer 18 ou 15h d'enseignement par semaine, auxquelles s'ajoutent déjà trop souvent les deux heures supplémentaires obligatoires, c'est un travail énorme, comme chaque enseignant-e peut en témoigner. C'est la même chose pour les CPE, les professeur-es documentalistes et les Psy-EN. Nous sommes déjà toutes et tous épuisé-es une très grande partie de l'année. C'est inadmissible que le Ministre ose nous demander de travailler encore plus.

Il ne s'agit pas d'une revalorisation puisqu'il s'agirait de travailler encore plus et dans des conditions encore plus dégradées, puisqu'un-e collègue qui signerait le Pacte se retrouverait corvéable à merci, avec un nombre d'heures annualisées dues au chef d'établissement que celui-ci pourrait lui demander d'effectuer selon son bon vouloir. De plus il s'agirait encore une fois d'une prime, sachant qu'une prime n'est pas prise en compte dans le calcul de la retraite et peut être supprimée à tout moment.

Nous jugeons le dispositif de « remplacement en interne » mis en place avec ce Pacte particulièrement méprisant pour notre métier. Ce dispositif prévoit en effet qu'en cas d'absence d'un-e enseignant-e, le chef d'établissement puisse demander à un-e autre collègue de le ou la remplacer au pied levé, quelle que soit sa discipline et qu'il ou elle connaisse les élèves ou non. Comme si un cours n'avait pas besoin d'être préparé et ne s'inscrivait pas dans une progression réfléchie tout au long de l'année. C'est soit mépriser le métier d'enseignant, soit n'en avoir rien à faire que les élèves apprennent.

OUI il est urgent que nos salaires soient revalorisés MAIS par une augmentation du point d'indice à hauteur de 25 % pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 2000 !

OUI il est urgent que le Ministère fasse le nécessaire pour que nous soyons remplacé-es quand nous sommes absent-es MAIS en recrutant massivement des enseignant-es afin d'assurer de réels remplacements dans la discipline correspondante.

**ABANDON IMMEDIAT DU PACTE MACRON/NDAYE !**

## **De Pasteur Villemomble**

Au collège Louis Pasteur (Villemomble), le Pacte : c'est NON !

Les personnels du collège Pasteur de Villemomble (93) se sont réunis en heure d'information syndicale le mardi 23 mai 2023, avec leurs sections syndicales SNES-FSU, FO et SUD EDUCATION.

Elles et ils ont acté que le Pacte enseignant était une nouvelle preuve de la liquidation du service public d'éducation.

Profitant de la chute du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis les années 2000 et de son accélération avec l'inflation actuelle, le Ministère compte mettre en place un « pacte » indemnitaire ( il s'agit d'une prime qui ne sera pas prise en compte pour la retraite) au lieu d'une véritable revalorisation salariale indiciaire.

Ce « pacte » est le Cheval de Troie de la pulvérisation de nos statuts : de statuts nationaux s'appliquant uniformément dans tous les établissements scolaires, nous passerions à un

système de contrats individuels passés avec la ou le chef.fe d'établissement pour assurer des missions dérogeant à nos obligations de service. Cela ouvre la porte à une toute puissance des personnels de direction, d'ailleurs rémunérés grassement pour mettre en œuvre ce dispositif de fracturation du service public.. Les plus « méritant-e-s » des enseignant-e-s seront-ils les plus flagorneur-euses, les plus dociles et /ou les plus corvéables ?

Quant à l'idée consistant à remplacer au pied levé un-e collègue absent par un-e collègue d'une autre discipline, elle place l'enseignant-e dans une position de simple animateur-trice, sans aucune considération pédagogique : est-ce bien respectueux pour le travail des professionnel.les que nous sommes ?

De plus, cette réforme va continuer d'aggraver les inégalités femmes-hommes et être extrêmement néfaste aux personnels en situation de handicap : il s'agit donc d'un dispositif sexiste et validiste !

La crise du recrutement, l'augmentation des démissions et des demandes de ruptures conventionnelles, les situations d'épuisement professionnel qui se multiplient ne suffisent pas visiblement à prendre la mesure de l'urgence.

Pour toutes ces raisons, les professeur-e-s du collège Pasteur réunis ce jour avec leurs sections syndicales SNES –FSU, FO et SUD EDUCATION se prononcent contre le « pacte », exigent son retrait et réitèrent leurs revendications :

Augmentation générale des salaires par l'augmentation d'au moins 25 % du point d'indice pour rattraper la perte de pouvoir d'achat depuis 2000,

Recrutement massif de personnels de toutes les catégories, en nombre suffisant, avec un vrai statut et un vrai salaire pour couvrir tous les besoins.

Au collège Pasteur, nous ne pactiserons pas avec les fossoyeurs du service public : le Pacte, c'est NON !